

Réf: Dossier 356492

Avis de constitution

SOCIETE « ATGO TRANSPORT »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN, KOUMASSI,
SOPIM CANIVEAU LOT 259, ILOT BS22, Lot 259, Ilot BS22

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/10/2024 reçus par Me AKATCHA GRANSSE ALBERIC, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 30/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATGO TRANSPORT »

Objet : -TRANSPORT PUBLIC

Et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opération financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou prouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN, KOUMASSI,
SOPIM CANIVEAU LOT 259, ILOT BS22, Lot 259, Ilot BS22

Dirigeant(s) M BLE DIGBEU CIRIAQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09053 du 28/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73316/GTCA/RC/2024 du 28/11/2024

